

Charte CareeR Mentoring

Le mentoring NEOMA Alumni, qu'est-ce que c'est ? Définitions

Mentoring : Le mentoring, désigne une relation interpersonnelle de soutien, une relation d'aide, d'échanges et d'apprentissage, dans laquelle une personne d'expérience, *le mentor*, offre sa sagesse acquise et son expertise dans le but de favoriser le développement d'une autre personne, *le mentoré*.

Mentor : Guide attentif et sage, conseiller expérimenté. L'aide fournie par le mentor est bénévole et apportée dans le cadre d'une relation professionnelle, en dehors de la ligne hiérarchique, répondant aux besoins particuliers du mentoré en fonction d'objectifs liés à son développement personnel ou professionnel.

Mentoré : Personne ayant des compétences ou des connaissances à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre.

A qui s'adresse ce service ?

Le service s'adresse à tous les alumni adhérents premium¹ à NEOMA ALUMNI qui ressentent le besoin d'un regard extérieur pour les aider, quels que soient leur ancienneté, leur statut (cadre débutant ou supérieur) et la taille de leur entreprise.

Les interrogations liées à la carrière sont nombreuses et le service Career Mentoring est là pour accompagner et conseiller les adhérents dans cette démarche.

Le mentoring est instauré par l'association NEOMA Alumni afin de permettre le partage d'expérience et la solidarité au sein du réseau.

Engagements du mentoré

Le mentoré s'engage à identifier précisément ses attentes et à les formuler dans un premier temps au Responsable Carrière. Il pourra ensuite être redirigé vers le mentor qui pourra intervenir plus efficacement dès leur premier contact.

Le mentoré s'engage à s'investir de façon sérieuse dans cette démarche. Il est de bonne volonté et maître de ses initiatives. Il honore les rendez-vous pris avec son mentor et respecte son engagement, d'autant plus que celui-ci s'investit sur la base du bénévolat.

Le mentoré accepte de s'engager dans une relation de confiance totale avec le mentor. L'alumni s'engage à révéler franchement tous les éléments de sa situation et n'a pas peur de poser des questions qu'il juge pertinentes.

Il donnera des nouvelles à son mentor, même après la fin du service.

L'engagement de l'alumni mentoré est matérialisé par la signature de la présente charte qui lui est remise par le responsable carrière au début de la session.

¹ Il s'agit des diplômés ayant cotisé annuellement ou à vie.

Engagements du mentor

Le mentor s'engage sur la base du bénévolat. Il est volontaire dans sa démarche et s'investit pleinement dans sa mission de mentoring. Toute personne souhaitant s'impliquer en tant que mentor est la bienvenue pour s'investir dans ce service.

Il doit se rendre disponible pour échanger avec son mentoré. Il transmet son savoir et son expérience pour conseiller le mentoré sur ses interrogations.

Le mentor a un regard bienveillant sans complaisance sur les interrogations du mentoré.

Il s'engage à respecter une confidentialité totale concernant ses échanges avec le mentoré.

Il n'a pas réponse à tout et le résultat reste entre les mains de l'alumni.

Chaque mentor ne peut avoir qu'un seul mentoré à la fois.

Encadrement du service

Accès au service

Le service est accessible via Léa WAJNSZTOK (responsable carrière). Contact : lea.wajnsztok@neoma-alumni.com

Début / fin du service

La mise en contact de l'alumni avec le Mentor et son acceptation par le mentoré constitue le début du service.

Il s'agit d'un à deux entretiens en face à face ou via téléphone ou Skype.

Le service prend fin maximum après 2h d'entretien maximum, voire avant s'ils jugent conjointement qu'il a rempli sa mission.

Lieu de pratique du service

Les réunions d'entretien peuvent se tenir :

- soit en face à face dans les locaux de NEOMA ALUMNI. La prise de RDV est faite par le mentor.
- soit par tous moyens à disposition du mentor et du mentoré tels que téléphone ou Skype, aux horaires à convenir entre les parties, tant à Paris qu'en régions ou à l'international, afin que ce service puisse être établi quel que soit le lieu de résidence de chacune des parties.

Tarif

Ce service est gratuit pour les alumni adhérents premium auprès de l'association.

Chaque alumni cotisant pourra bénéficier de ce service 1 fois par an maximum.

Appréciation du service

A l'issue de chaque prise en charge l'alumni est invité à remplir le questionnaire d'appréciation du CareeR Center® afin de permettre à NEOMA Alumni d'améliorer continuellement ses prestations.

Date

Signature